

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00275 Numéro SIREN : 357 502 756 Nom ou dénomination : LECOQ & MULLER SA

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003600

LECOQ ET MULLER S.A
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 2.300.000 euros
Siège social : Franklin Building
32, Rue Pierre Brossolette
76600 LE HAVRE

R.C.S. LE HAVRE B 357.502.756

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

AFFECTATION DES RESULTATS PROPOSEE

A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 136.906€ comme suit :

- A la réserve légale	6.845 €
- A la distribution de dividende.....	130.061 €

L'assemblée générale décide de porter la distribution de dividende à la somme globale de manque 132.228€, soit un dividende unitaire de 1,80€ par prélèvement de la somme complémentaire de 2.167€ sur réserves libres.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes sont soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

CLERK DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TERRE ET MER - LE HAVRE

Acte déposé le

23 JUL. 2021

Répart. M
Nouveau 100



Certifié conforme,
Le Président du Directoire



KPMG S.A.
Immeuble Courbet Plaza
46 rue Louis Eudier
76600 LE HAVRE
France

Téléphone : +33 (0)2.32.74.76.00
Télécopie : +33 (0)2.32.74.76.01
Site internet : www.kpmg.fr

Lecoq & Muller S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Lecoq & Muller S.A.

Franklin Building - 32 rue Pierre Brossolette - 76600 Le Havre

Ce rapport contient 23 pages

Référence : SL/JP/ADC

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.,
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92086 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6820Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Immeuble Courbet Plaza
46 rue Louis Eudier
76600 LE HAVRE
France

Téléphone : +33 (0)2.32.74.76.00
Télécopie : +33 (0)2.32.74.76.01
Site internet : www.kpmg.fr

Lecoq & Muller S.A.

Siège social : Franklin Building - 32 rue Pierre Brossolette - 76600 Le Havre
Capital social : € 2 300 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Lecoq & Muller S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Lecoq & Muller S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la comptabilisation des titres de participation et des autres actifs financiers.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives aux délais de paiement clients prévus par cet article.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



Lecoq & Muller S.A.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
mardi 15 juin 2021

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Havre, le mardi 15 juin 2021

KPMG S.A.

**Angelique
Delanney**

Angélique Delanney Colombe
Associée

BILAN ACTIF

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF

	Brut	au 31/12/20 Amorts, dépréc.	Net	% de l'actif	Bilan N-1 au 31/12/19	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	2 082		2 082		2 082	
Constructions	75 436	73 712	1 724		1 992	
Matériels et outillage						
Autres immobilisations corporelles	44 429	24 726	19 703		26 651	
Immobilisations corporelles en cours						
AVANCES ET ACOMPTES						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				42		50
Participations et créances rattachées	3 601 076		3 601 076		3 601 076	
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 723 024	98 438	3 624 586	42	3 631 802	50
STOCKS ET EN-COURS				12		
Approvisionnements et matières premières						
Marchandises	999 506		999 506		23 492	
Produits finis						
Produits et travaux en cours						
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES						
CRÉANCES (3)				17		27
Clients et comptes rattachés	921 463		921 463		1 912 575	
Etat TVA - autres taxes	9 840		9 840		12 181	
Associés	2 739		2 739		2 460	
Autres créances	507 227		507 227		8 379	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	314 817		314 817	4	314 817	4
DISPONIBILITÉS				25		18
Banque - CCP	2 184 583		2 184 583		1 324 467	
Caisse	302		302		325	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 727		2 727		2 683	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 943 204		4 943 204	58	3 601 379	50
Charges à répartir						
Primes de remboursement						
Ecart de conversion actif	6 517		6 517		31 169	
TOTAL DE L'ACTIF	8 672 744	98 438	8 574 306	100	7 264 349	100

(1) Dont droit de bail

(2) Dont à moins d'un an (nette)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Au 31/12/20	% du passif	Bilan N-1 au 31/12/19	% du passif
Capital	2 300 000		2 300 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 463 066		3 463 066	
Écart de réévaluation				
Réserves	376 461		367 830	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	136 906	2	140 859	2
Subventions d'investissement				
Amortissements dérogatoires				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 276 433	73	6 271 755	86
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS				
DETTES FINANCIÈRES		20		10
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)				
Dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 733 951		685 778	
Autres emprunts et dettes financières diverses (3)	1 293		4 293	
AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS				
DETTES		6		4
Fournisseurs et comptes rattachés	38 401		103 440	
Etat TVA - autres taxes	113 068		60 552	
Autres dettes fiscales et sociales	338 116		94 291	
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	48 141		35 410	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL DES DETTES (1)	2 272 970	27	983 765	14
Écarts de conversion passif	24 904		8 830	
TOTAL DU PASSIF	8 574 306	100 %	7 264 349	100 %
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	2 272 970		983 765	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 732 869		683 361	
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Variation en valeur en %	
Ventes de marchandises dont à l'exportation : 3 288 176	3 590 829	4 145 812	-554 982	-13
Production vendue (biens & serv.)	748 302	335 968	412 335	123
Montant net du chiffre d'affaires	4 339 132	4 481 781	-142 649	-3
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges			1	
Autres produits	26 899	16	26 883	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	4 366 031	4 481 797	-115 766	-3
Achats de marchandises	4 370 170	3 853 853	516 318	13
Variation de stocks	-999 506	-23 492	-976 014	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	194 398	191 383	3 015	2
Impôts, taxes et versements assimilés	33 295	27 004	6 291	23
Salaires et traitements	488 188	269 896	218 291	81
Charges sociales	187 721	102 116	85 605	84
Dotations aux amortissements	7 216	7 650	-434	-6
Dotations aux dépréciations				
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	5 981	4 511	1 471	33
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	4 287 464	4 432 921	-145 457	-3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	78 567	48 876	29 691	61
Bénéfice ou perte transférée	278	182	96	53
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)	126 750	126 750		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 504	13 299	-10 796	-81
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change	12 131	6 131	6 000	98
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	141 385	146 180	-4 795	-3
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)	34 829	46 462	-11 633	-25
Différences négatives de change	48 465	7 917	40 548	512
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	83 294	54 379	28 915	53
RÉSULTAT FINANCIER	58 091	91 801	-33 710	-37
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	136 936	140 859	-3 923	-3
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	30		30	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-30		-30	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	4 507 694	4 628 159	-120 465	-3
TOTAL DES CHARGES	4 370 788	4 487 300	-116 512	-3
Bénéfice ou Perte	136 906	140 859	-3 953	-3

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

126 750

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société LECOQ et MULLER anime le groupe qu'elle forme avec la SAS Société d'Importation et de Commission et ses filiales.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

L'entreprise constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif sur son activité.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	30 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Matériel de transport	5 ans

Les composants de première catégorie sont amortis depuis le 1er janvier 2005 comme suit :

- toiture pour 33 265 euros	30 ans
-----------------------------	--------

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

STOCKS

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks de coton sont évalués lot par lot à leur coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Dans le cadre de son activité de négoce international de cotons, la société est amenée à effectuer des opérations commerciales (achat, vente, règlements) en devises étrangères et à prendre des positions de change qu'elle suit.

Dans ce contexte :

- Les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties en euros sur la base du cours de clôture de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des disponibilités à ce cours est portée au compte de résultat en différence de change.
- les créances et dettes (dettes fournisseurs, avances et découverts bancaires) libellées en monnaie étrangère sont converties en euros sur la base du cours de clôture de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes à ce cours est portée en écarts de conversion actif et passif.
- Les écarts de conversion actifs sont provisionnés en fonction de l'exposition réelle de la société au risque de change décrit dans la position suivie. Au 31 décembre 2020, aucune provision n'a à être constatée.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains		2 082.46		
	Sur sol propre		42 169.92		
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		33 266.31		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
	Autres immos corporelles		34 388.55		
	Matériel de transport		10 040.11		
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	121 947.35		
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		3 601 076.00		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	3 601 076.00		
		TOTAL GENERAL	3 723 023.35		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains			2 082.46	
	Sur sol propre			42 169.92	
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons			33 266.31	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles			34 388.55	
	Mat. bureau, inform., mobilier			10 040.11	
	Emb. récupérables & divers				
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		121 947.35	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			3 601 076.00	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		3 601 076.00	
		TOTAL GENERAL		3 723 023.35	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains				
Sur sol propre	42 169.92			42 169.92
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	31 274.10	268.41		31 542.51
Inst. techniques matériel et outill. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immob. corporelles	15 665.90	6 877.71		22 543.61
Matériel de transport	2 112.10	70.11		2 182.21
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	91 222.02	7 216.23		98 438.25
TOTAL GENERAL	91 222.02	7 216.23		98 438.25

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SIC - 32 RUE PIERRE BROSOLETTTE LE HAVRE -	1 000 000.00	3 576 864.75	97.06	127 020.83
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
		Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients	921 463.17	921 463.17	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques	9 839.50	9 839.50	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)	2 738.60	2 738.60	
Renvois	(1)	Montant	507 226.56	507 226.56	
	(2)	des	2 727.15	2 727.15	
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
TOTAUX			1 443 994.98	1 443 994.98	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		2 727.15
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	2 727.15

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		70 754.40
Autres créances		
Disponibilités		2 424.10
	TOTAL	73 178.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	73 460.00	31.31
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	73 460.00	31.31

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		140 858.95
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	140 858.95
Affectations aux réserves	- Réserves légales	8 631.00
	- Autres réserves	
Dividendes		132 228.00
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	140 859.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	2 300 000.00			2 300 000.00
Primes liées au capital social	3 463 065.80			3 463 065.80
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	166 380.51	8 631.00		175 011.51
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles	201 449.77			201 449.77
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	140 858.95	136 905.58	140 858.95	136 905.58
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	6 271 755.03	145 536.58	140 858.95	6 276 432.66

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 733 950.58	1 733 950.58		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	1 293.37	1 293.37		
Fournisseurs & comptes rattachés	38 401.47	38 401.47		
Personnel & comptes rattachés	222 969.91	222 969.91		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	103 580.01	103 580.01		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	113 068.03	113 068.03		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	11 565.69	11 565.69		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det, rel. opér. de titr.)	48 140.67	48 140.67		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	2 272 969.73	2 272 969.73		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 081.30
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 972.67
Dettes fiscales et sociales	319 661.68
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	341 715.65

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ENGAGEMENTS FINANCIERS A TERME

Avances dollars : 1 601 000 USD

Achats de dollars à terme : 0 USD

Ventes de dollars à terme : 0 USD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	7 075	5 410
TOTAL	7 075.00	5 410.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Information non communiquée car elle reviendrait à communiquer des informations individuelles.

LES EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2019
Personnel salarié :	6.00	5.00
Ingénieurs et cadres	3.00	3.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	3.00	2.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A. LECOQ ET MULLER

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Négoce de coton	302 653.46	3 288 176.00	3 590 829.46
Prestation animation & gestion	716 434.00		716 434.00
Location immobilière	31 868.00		31 868.00
Chiffre d'affaires	1 050 955.46	3 288 176.00	4 339 131.46

LECOQ ET MULLER S.A
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 2.300.000 euros
Siège social : Franklin Building
32, Rue Pierre Brossolette
76600 LE HAVRE

R.C.S. LE HAVRE B 357.502.756

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 8.574.306 euros

Chiffre d'affaires : 4.339.132 euros

Résultat de l'exercice : 136.906 euros

Le tonnage réalisé au cours de l'exercice correspond aux objectifs.

L'activité des premier et quatrième trimestres a été suffisamment soutenue pour rattraper le fort ralentissement observé pendant les deuxième et troisième trimestre.

L'activité de notre filiale a suivi la même tendance.

Les options prises dans la gestion de cette situation exceptionnelle se sont révélées pertinentes.

Le conseil a pris connaissance des comptes annuels arrêtés et du rapport de gestion établi par le Directoire, lesquels reflètent fidèlement la situation de la Société et n'appellent pas d'observation particulière du conseil.

Nous vous invitons à voter les résolutions qui sont soumises à votre approbation.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Carole Fayon